

ALDE

Assemblée Générale 30/03/2023



AG ALDE 30/03/2023

L'AG commence à 19:47.

Sur un total de 276 propriétaires, à jour(1) des charges 2022, représentant 369 voix sur 405, 245 voix étaient présentes ou représentées (présence physique 60, votes par correspondance, pouvoirs) soit 66,4 %. Le quorum de 186 voix étant atteint, l'assemblée est tenue et les votes comptabilisés valablement.

(1) : sci INDIGO CO et 2 autres colotis non à jour



Rapport moral

- L'exploitation des ouvrages et de la forêt du Domaine dont l'ALDE est gestionnaire est à présent maîtrisée, des travaux de maintenance et de renouvellement sont à prévoir en permanence en fonction de l'évolution des ouvrages et de la forêt. Outre les prestations spécifiques d'entreprises, ils nécessitent 400 jours de travail par an.

Réalisations : issues des décisions des AG 2022 et antérieures, elles se poursuivent sur les années 2023 et suivantes.

1. Poursuite de la sauvegarde de la forêt avec le CNPF, réussite des plantations expérimentales, maîtrise du sylvopastoralisme.
2. Progression de la clarification de la propriété collective de l'ALDE
3. Démarches avec Suez et les services de l'État dans le but de restituer les terrains occupés par la décharge sans évolution en 2022.
4. Pérennité des ouvrages et du cadre de vie assurée avec souplesse et lissage dans le temps grâce à la décision prise à l'AG 2015.
5. Collaboration active avec la Municipalité et NCA, en particulier pour la forêt, vidéo surveillance, déchets verts, ordures ménagères et pacification de Marcel Pagnol et de nos voies.

TRAVAUX REALISES EN 2022



AG ALDE 30/03/2023

TRAVAUX REALISES EN 2022

HORS ESPACES VERTS ET FORETS



- **Eclairage**

- Renouvellement de la Cascade des pins et complément d'Eridan terminés.

Les renouvellements sont effectués en technique LED

- Entretien courant des poteaux et maintenance des regards de branchement (curage), sur l'ensemble du réseau (148 points lumineux)

- **Régulation de l'éclairage**

Alignement sur la pratique municipale par installation d'horloges astronomiques. Les horaires ont été communiqués par mail .

Financement par reprise sur provisions, réalisation interne et externe

AG ALDE 30/03/2023

TRAVAUX REALISES EN 2022

HORS ESPACES VERTS ET FORETS

- Zones de rencontre (espaces partagés)
Cohabitation piétons - circulation et stationnement
- Création de parkings aux Bastides de l'étoile et signalétique verticale et horizontale sur l'ensemble des voies :
Installation terminée et financée début 2023
- Rénovation des locaux de l'ALDE
Sans intervention lourde depuis l'origine en 1985, l'état des locaux pouvait être qualifié d'insalubre, en particulier les sanitaires, le coin cuisine et le coin repas.
Ces installations sont rénovées ainsi que le traitement thermique et la distribution de l'eau

Coût : 21 k€

Financement par reprise sur provisions, réalisation interne et externe

AG ALDE 30/03/2023

TRAVAUX REALISES EN 2022

VOIRIE

- Les opérations de point à temps (P.A.T.A) jugées nécessaires ont été réalisées.

AMENAGEMENTS

- Fin de réfection des locaux poubelle
- Réfection des escaliers du champ Pagnol



AG ALDE 30/03/2023

TRAVAUX REALISES EN 2022

EAUX USEES

- ❖ Interventions d'entretien courant des réseaux d'eaux usées (2,6 km et 122 regards)
- ❖ Réseau Pagnol Est et Garlaban : attente de la résolution du recours auprès de l'assurance du promoteur du Hameau de Garlaban
- ❖ Création d'un regard allée du Garlaban, clarification du réseau
- ❖ Mise aux normes regards aux Jardins de l'étoile et aux Pendillons
- ❖ Dans le cadre du plan d'entretien quinquennal, curage du réseau des Jardins de l'étoile

EAUX PLUVIALES

- ❖ Interventions d'entretien courant des réseaux



AG ALDE 30/03/2023

TRAVAUX REALISES EN 2022 HORS ESPACES VERTS ET FORETS

- Dénomination des voies et affectation définitive des numéros :

L'opération est terminée et validée sur les sites officiels.

Le détail de cette opération, conforme aux statuts, lourde en temps bénévole, est publié sur notre site.



AG ALDE 30/03/2023

Espaces Verts et forêt 2022

❑ Traitement des chenilles et traitement phytosanitaire

- Agrément du personnel confirmé
- Suivi des pièges à chenilles

❑ Abattage

- Reporté en 2023 hors sécurité
- Elimination des arbres dangereux

❑ Elagage

- Pas d'opération spéciale hormis les tailles habituelles

❑ Développement de la forêt et espaces verts

- Suivi des plantations MEDFORFUTURE : reprise supérieure à 90% des plants, débroussaillage des espaces
- Sélection des repousses lors du débroussaillage
- Plantation d'un faux poivrier aux Bastides
- Plantation d'un arbre commémoratif au champ Pagnol par les amis de la personne disparue



AG ALDE 30/03/2023

Espaces Verts et forêt 2022 (suite)



▶ DEBROUSSAILLEMENT

- Traitement des extérieurs Nord et Sud du Domaine
 - Développement des parcs fixes pour pérenniser le sylvopastoralisme (ânes) sur 11 ha
 - Complément et / ou préparation au sylvopastoralisme par intervention manuelle
- ▶ Tous les ans, 20.000 m² d'espaces verts

AG ALDE 30/03/2023



Dépenses 2022 (1/2)

	Réalisé	Recettes	Budgété
Personnel : rémunérations et charges sociales	51 674	0	60 000
AGEFIPH	0	0	0
Formation continue	0	0	1 000
Tenue, équipements de sécurité	0	0	1 000
Assurances	4 196	0	4 200
Entretien véhicules, engins, carburant	7 934	2 968	7 000
Espaces verts :			
Entretien espaces verts	15 343	0	18 000
Petit outillage / matériel d'exploitation	594	0	3 000
Débroussaillage	11 090	0	9 000
Gestion de la forêt (abattage et élagage)	5 860	0	5 000
Entretien :			
VRD Routes / EU / EP	3 715	1 272	3 000
Eclairage	400	0	2 000

AG ALDE 30/03/2023



Dépenses 2022 (2/2)

	Réalisé	Recettes	Budgété
Frais Généraux :			
Consommation électricité	9 117	0	10 000
Consommation eau	791	40	1 000
Fournitures consommables atelier	389	0	800
Fournitures de bureau	592	0	500
Cotisation ANCC + taxe foncière	1 525	0	800
Timbres, téléphone, site Web, photocopies	524	0	1 400
Frais bancaires	270	0	400
Honoraires comptable	5 047	0	5 000
Frais contentieux et actes juridiques	3 545	0	3 000
Remplacement véhicule	0	0	0
Fonctionnement association	1 100	0	1 200
TOTAL (1 et 2) hors dotation:	123 705	4 280	137 300
Dotation pour renouvellement et investissements	47 155		64 700

AG ALDE 30/03/2023



Recettes 2022

	Réalisé	Budgété
Cotisations 2022 et Parking Bastides Hautes	164 634	201 500
Produits financiers	1 947	500
TOTAL	166 581	202 000

AG ALDE 30/03/2023

Travaux 2022 financés par reprise sur provisions



	Réalisé	Recette	Budgété
Renouvellement voirie	10 346	0	10 000
Renouvellement eaux pluviales	1 837	0	5 000
Renouvellement EU	3 377	220	5 000
Renouvellement et aménagement éclairage public	26 494	0	22 000
Plantations et embellissements	357	0	5 000
Sécurité : aménagement espaces partagés et signalétique	10 383	0	15 000
Opération forestière	982	0	15 000
Vidéo surveillance	0	0	25 000
Rénovation Local	20 198	0	5 000
TOTAL	73 974	220	107 000

AG ALDE 30/03/2023



RESULTATS 2022

Réalisé

Dépenses budgétaires

(y compris dotations aux provisions, subventions, facturations, et hors programme travaux)

166 581

166 581

Recettes statutaires

(hors cotisations impayées)

Résultat 0

(Recettes - Dépenses)

Dotation aux provisions : 47 155

Reprise sur provisions : 73 754

Variation provisions : - 26 599

Hors érosion financière

AG ALDE 30/03/2023



Etat des PROVISIONS pour RENOUVELLEMENT et INVESTISSEMENTS

Etat au 31/12/2022

Placements bancaires
et
Comptes courants

Total : 432 993,70 €

Vote



AG ALDE 30/03/2023

Voté à l'unanimité des » présents, représentés , votes par correspondance, hormis la sci Bastide haute qui s'abstient car elle souhaite acheter le parking, propriété collective de l'ALDE, qui leur est réservé contre indemnité en usage exclusif.



TRAVAUX PREVUS 2023

VOIRIE

- Maintenance et réfection des voiries déterminées selon diagnostic annuel
 - Maintenance par P.A.T.A à déterminer selon les besoins constatés.

- Aménagement des îlots en jardins secs pour limiter, voire supprimer l'arrosage.

➤ **Financement par reprise sur provisions**

AG ALDE 30/03/2023



TRAVAUX PREVUS 2023 (1/4)

▪ Eaux pluviales :

- Visite et curage : 2,1 km (62 regards, 66 avaloirs et 24 grilles)
- Aménagements et réparations en fonction des éventuelles dégradations non connues à ce jour

➤ Financement par reprise sur provisions

▪ Assainissement (eaux usées) :

- Visite selon plan et curage ou chemisage en cas de besoin détecté (SNADEC ou HYDROSONIC) : 2,6 km et 124 regards
- Aménagement et réparations fonction des éventuelles dégradations non connues à ce jour

➤ Financement par reprise sur provisions

AG ALDE 30/03/2023

TRAVAUX PREVUS 2023 (2/4)



▪ Eclairage

- ✓ Passage progressif à la technique LED en fonction de l'expérience des Bastides
 - ✓ Maintenance des candélabres
 - ✓ Extensions, compléments en fonction des constats (exemple Allée d'Eridan) et incidents
- **Financement par reprise sur provisions, réalisation interne et externe**

AG ALDE 30/03/2023

TRAVAUX PREVUS 2023 (3/4)

- ❑ Mise en œuvre avec la municipalité de la vidéo surveillance (décision 2021 et report 2022) en suspens, attente des décisions municipales quant à leur action
- ❑ Réfection de l'étanchéité du toit du local (pas de maintenance depuis 1985, fuites constatées)

➤ **Financement par reprise sur provisions**

AG ALDE 30/03/2023

Information est donnée que la municipalité va se doter de caméras nomades; le système de vidéo surveillance est depuis peu relié à la gendarmerie de Vence. Néanmoins l'Alde réserve un budget pour d'éventuelles pré-installations aux points jugés sensibles - au sens incivilités - du domaine

TRAVAUX PREVUS 2023 (4/4)



Sécurité et signalisation

- Les voies du Domaines sont privées et ouvertes à la circulation publique. Elles ont été prises en compte comme telles lors de la délibération du conseil municipal du 10 décembre 2020 relative à la dénomination des voies.
Poursuite de la mise en place de la signalétique des noms des voies carrossables et des chemins dans les conditions prévues au statut.
- Gestionnaire de sa voirie, l'ALDE a le devoir de garantir l'accès des véhicules d'urgence, tout en optimisant la capacité de stationnement et la sécurité des piétons. Dans ce but, l'ALDE poursuit:
 - l'aménagement des impasses en zones de rencontre
 - les voies débouchantes en zone 30
 - la mise en place de la signalétique (sol et panneaux)L'ALDE demandera à la municipalité d'en prendre acte en tant que détenteur des pouvoirs et devoirs de police.

➤ **Financement par reprise sur provisions**

AG ALDE 30/03/2023

Un riverain de l'allée d'Eridan signale que la zone 30 de l'allée d'Eridan n'empêche pas les excès de vitesse. Vu la dangerosité de ces comportements des contrôles sont demandés.

ESPACES VERTS 2023

❑ Traitement des chenilles :

- ▶ Expérimentation de pièges confirmée

❑ Débroussaillage :

- ▶ Complément au débroussaillage engagé par sylvopastoralisme (ânes)
 - ▶ Extension des OLD pour améliorer la sécurité
 - ▶ Finalisation des clôtures fixes pour les ânes
- ### ❑ Intégration et mise en conformité des pratiques de désherbage voies et chemins avec les exigences de la loi Labbé
- ▶ Entretien de 20.000 m² d'espaces verts par nos jardiniers



AG ALDE 30/03/2023

Rappel de ne pas nourrir les ânes

l'année dernière à cause de ça



Gestion de la forêt 2023

Pour perdurer, la forêt doit être entretenue

- Suivi de l'évolution de la forêt , aménagement naturel ou assisté en collaboration avec le CNPF : **campagne de plantation, environ 150 plans, prévue en septembre 2023**
- Abattage sélectif permettant le développement de sujets sélectionnés
- Abattage de sujets mettant en cause la sécurité des personnes ou des biens
- Suivi des plantations et sélection des repousses
- Mise en place d'un schéma directeur sur 30 ans avec le CNPF.
- Interaction entre sylvopastoralisme, plantations et repousses

AG ALDE 30/03/2023



Gestion des déchets verts

RAMASSAGE ET ELIMINATION EN DECHETTERIE

Voir sur notre site la démarche entreprise auprès de NCA suite à l'injonction de stopper nos pratiques.

L'opération continue temporairement, mais à titre onéreux (4000€ / an).

Nous sommes dans l'attente de la réponse de NCA et d'une action de la municipalité.

- Brûlage du résiduel conforme à l'arrêté préfectoral du 10/06/2014.

AG ALDE 30/03/2023

Actions diverses

- Négociations avec les collectivités locales pour participation financière à la maintenance et au renouvellement des ouvrages privés ouverts à la circulation publique
- Valorisation des espaces verts et boisés : réhabilitation et balisage des chemins, pistes et sentiers (réflexions menées en coordination avec la municipalité)
- Le traitement du paiement des charges revient à 20€ par coloti. Il est réduit à zéro en cas de paiement par virement, comme précisé sur l'appel de charges. Le syndicat est souverain pour toute demande de dérogation.
- Chaque coloti doit impérativement communiquer son adresse e-mail et ses coordonnées téléphoniques à l'ALDE

AG ALDE 30/03/2023



BUDGET 2023 1/4

Personnel :

Rémunérations et charges sociales	57 000
AGEFIPH	0
Formation continue	1 000
Tenue, équipements de sécurité	1 000
Assurances	4 500
Entretien véhicules, engins, carburant	7 000

Espaces verts :

Entretien espaces verts	18 000
Petit outillage et matériel d'exploitation	3 000
Débroussaillage	9 000
Gestion de la forêt (abattage, élagage, plantations)	4 500

Entretien :

VRD (routes, EU, EP)	3 000
Eclairage	2 000

AG ALDE 30/03/2023



BUDGET 2023 (Suite 2/4)

Frais Généraux :

Consommation électricité	9 000
Consommation eau	800
Fournitures consommables atelier	800
Fournitures de bureau	500
Cotisation ANCC + taxe foncière	800
Timbres, téléphone, site Web, photocopies	1 000
Frais bancaires	400
Honoraires comptable	5 500
Frais contentieux et actes juridiques	5 000
Achat véhicule	0
Fonctionnement association	1 300

TOTAL hors dotation 135 100

Dotation pour renouvellement et investissements 49 900

AG ALDE 30/03/2023



BUDGET 2023 3/4

ENTREES

Cotisations 2023	183 000
Cotisations précédentes impayées	35 000
Parking Bastide Haute	6 500
Produits financiers	500
Risque impayés	- 40 000

Recettes prévisionnelles 185 000



Renouvellement et investissements financés par reprise sur provisions 2023

	Budgété
Renouvellement voirie	15 000
Renouvellement eaux pluviales	5 000
Renouvellement eaux usées	5 000
Renouvellement éclairage public et aménagements	15 000
Vidéo surveillance	10 000
Plantations et embellissements	7 000
Sécurité : aménagement espaces partagés et signalétique	15 000
Rénovation local (dont toiture)	15 000
Opération forestière et OLD	15 000
TOTAL	102 000

AG ALDE 30/03/2023

Synthèse Budget 2023 (€)

▶ Entrées	185 000
▶ Dépenses y compris dotation aux provisions	185 000
▶ Dotation renouvellement / investissements	49 900
▶ Reprise sur provisions :	102 000
▶ Variation nette des provisions :	- 52 100

VOTE TRAVAUX ET BUDGET 2023



AG ALDE 30/03/2023

Voté à l'unanimité des « présents, représentés , votes par correspondance » hormis la sci Bastide haute qui s'abstient car elle souhaite acheter le parking, propriété collective de l'ALDE, qui leur est réservé contre indemnité en usage exclusif.



Budget prévisionnel 2024

- ▶ Entrées : 194 250 €
- ▶ Sorties, y compris dotation pour renouvellement et investissements : 194 250 €

AG ALDE 30/03/2023

REGULARISATION DE LA PROPRIETE COLLECTIVE (ALDE)

- Commencées en 2016, les démarches dans le but de rendre effective la propriété de l'ALDE ont permis en 2021 d'acquérir la pleine propriété des voies de la Treille et des parkings de l'allée du Centaure, anciennement propriété de Mr Conti. Cela nous a permis d'élargir l'allée de la Treille nord.
- De même, en accord avec la Mairie, la procédure de régularisation du local de l'ALDE et des parcelles associées, est en cours.
- Dans le même esprit, d'autres démarches sont en cours conformément aux AG2017 et 2021. En 2022 les démarches ont progressé mais il n'y a pas eu de finalisation.

AG ALDE 30/03/2023

DOMAINIBUS

- ▶ Merci de vous reporter aux publications sur notre site. [Informations diverses – Domaine de L'étoile \(domaine-etoile.org\)](https://www.domaine-etoile.org)
- ▶ L'avis positif exprimé lors de l'AG 2022 a été porté à connaissance de la Métropole et de la municipalité. Nous sommes en attente de leur action.

AG ALDE 30/03/2023



Affaires en suspens avec Municipalité, NCA et Préfecture

Pacification avenue Marcel Pagnol :

- ▶ La vitesse reste le problème majeur.
- ▶ L'établissement d'une zone 30 sur la totalité de Marcel Pagnol est demandé.

La participation de l'Alde à la définition du projet est actée.

- ▶ La démarche initiée par NCA est en cours.

La pacification effectuée dans l'ensemble du domaine aura lieu à partir de 2024.



AG ALDE 30/03/2023

Un coloti (correspondance) signale qu'il n'est pas judicieux de passer à 30 km/h alors que le 50 n'est pas respecté. Il regrette qu'il n'y ait pas de contrôle effectif et sérieux de la part des autorités ad hoc.

Information est donnée que la pacification de l'avenue Marcel Pagnol est programmée sur 2023 à 2025 (domaine à partir de 2024)

Affaires en suspens avec Municipalité, NCA et Préfecture (suite)

Tenchurades

Malgré nos nombreuses interventions (voir documents sur notre site), le dossier reste en suspens.

Pendant ce temps, le fond du thalweg, devenu une véritable jungle, reste inaccessible.

Va-t-on attendre un autre incendie meurtrier comme en 2003 ?

AG ALDE 30/03/2023

Un projet de restitution a été communiqué par SUEZ fin mars 2023 (déposé en préfecture en novembre 2022). Ce projet ne tient pas compte de l'aménagement « ALDE SUEZ » permettant l'accessibilité et l'entretien de notre terrain (2 ha) et favorisant l'infiltration de l'eau.

De plus le projet communiqué prévoit une évacuation des eaux par buse dont l'entretien reviendra à l'ALDE (frais conséquents !!)

Le syndicat refusera ces modalités de restitution

Elections au Bureau de l'ALDE

➤ **Sortants :**

Mesdames Isabelle Chaye, Chantal Samman

Messieurs Hubert Gambade, Louis Huber, Christian Sagot , Jean Dupré, Tri Do Khac

ELECTION OU REELECTION

➤ **Se représentent :** Isabelle Chaye, Chantal Samman, Hubert Gambade, Louis Huber, Christian Sagot, Tri Do Khac

➤ **Se présente :** Dominique Delaunay



VOTES

AG ALDE 30/03/2023

Appel à candidature : Pas d'autres candidats

Vote :

*Unanimité pour ceux qui se représentent

*Unanimité pour Dominique Delaunay

Recouvrement des charges

- ▶ Pour la 1^{ère} fois au 31 décembre 2022, un nombre important de charges n'a pas été acquitté.
- ▶ La charge de travail des bénévoles ne permet plus de traiter les problèmes au cas par cas.
- ▶ **Il a donc été décidé, à partir de septembre 2023, de confier le recouvrement des charges à une société qui facturera les colotis concernés en y ajoutant ses propres frais.**
- ▶ INDIGO CO (Russe) fait l'objet de saisies pénales, une action judiciaire en recouvrement est en cours (40 000 € au 01/02/2023)

AG ALDE 30/03/2023

Travaux hors lots privatifs

- ▶ Rappel statuts article 6.2 et 6.7
- ▶ Hormis l'avenue Pagnol, tous les espaces non privatifs sont des espaces privés collectifs (même si ouverts à la circulation publique) et sont gérés par l'ALDE.

Tout travail amenant à une intervention en dehors d'un lot privatif devra faire l'objet d'une demande d'autorisation à l'ALDE.



Informations - questions diverses



- ▶ **REGARDS** - avaloirs - boîtiers électriques :
l'ALDE exploite les réseaux dont elle est propriétaire.
- **Rappel** : obligation pour les particuliers ayant un organe d'exploitation sur leur propriété individuelle de laisser un accès dégagé en permanence.

- ▶ **TAILLE DES HAIES** :
➤ **Rappel** : obligation pour les particuliers de laisser libres de tout surplomb les voies publiques et privées collectives (ALDE). Voir Statuts sur notre site.
Après visite et avertissement, l'ALDE prendra les mesures ad hoc à titre onéreux (vote 2014).

Informations et questions diverses

- Traitement des moustiques
- Locaux poubelles : l'augmentation constante des incivilités a pour corollaire la remise en état quotidienne par le personnel au détriment des tâches habituelles. Si tout le monde n'y met pas du sien, l'ALDE facturera leur entretien dès 2024 par une augmentation conséquente des charges de chacun (50 €)
- Graffiti
- Voisins vigilants

AG ALDE 30/03/2023

Pérennité de l'ALDE

- ▶ La gestion de notre Domaine est lourde. Un audit réalisé il y a quelques années a montré que sa gestion correspond à l'activité de 2 agents de syndic professionnel, ce qui provoquerait une augmentation des charges proche de 100 000 € par an.
- ▶ Si l'ALDE vient à disparaître par manque de bénévoles, l'autorité compétente imposera un syndic professionnel. Nul doute que l'écrin de verdure qui en fait la beauté disparaîtra sous la pression des promoteurs.
- ▶ Nous avons besoin de colotis motivés par notre bien commun (technique, financier et juridique) pour assurer les besoins croissants de défense de nos intérêts.
- ▶ Le site du Domaine (domaine-etoile.org) est lourd à gérer. C'est une mine d'informations avec plans, carte, petites annonces, règlement, actualités, etc. Or nous constatons que nombre de colotis ne vont pas y chercher les réponses à leurs questions, alors qu'il est mis à jour régulièrement. Si personne ne le consulte, nous le fermerons.

AG ALDE 30/03/2023

Incivilités

- ▶ **Poubelles** : nous avons rajouté 16 poubelles en 2021. Force est de constater qu'en fin 2022, elles sont toutes pleines et débordent. C'est dû au fait que les emballages sont peu ou pas compactés avant de les mettre dans les poubelles.
- ▶ **Déjections canines** : le civisme de chacun est attendu !! Un distributeur de sacs a été installé. Vos enfants vous en remercient par avance, ils n'auront plus à écrire à l'école (leur lettre se trouve sur le site).
- ▶ **Points livres** : ce sont des lieux d'échanges de livres, pas une décharge pour journaux et publicités, qui n'ont rien à y faire.

L'installation aux points névralgiques de caméras mobiles pourrait permettre de diminuer ces incivilités, indignes du niveau social des colotis.

AG ALDE 30/03/2023



Nous contacter

➤ **Communications générales :**

webmaster.alde@gmail.com

➤ **Sujets financiers :**

tresorier.alde@gmail.com

alde.service.recouvrement@gmail.com

➤ **Sujets techniques (Régisseur) :**

alde.giga@gmail.com

➤ **Sujets de fond :** directeur.alde@gmail.com

➤ **Régisseur ALDE :** (privilégier la communication par mail) 06 50 53 25 39

➤ **SITE:** domaine-etoile.org

AG ALDE 30/03/2023

requête : ajouter au compte-rendu les horaires relatifs aux travaux générant du bruit

voir le statut et le site <https://www.lagaude.fr/Nuisances-sonores.html#.ZCst9S8itQI>

Proposition de Mr Plaisant: création d'une association apicole dans le Domaine

Séance levée à 21:46

Merci de votre attention



AG ALDE 30/03/2023